



## NOTE D'INFORMATION N° 005/11/2024/UIL-BJ/R

### PORTANT CODE VESTIMENTAIRE À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS

Afin de renforcer l'image de l'Université Internationale de Libreville – Berthe & Jean (UIL-BJ), de favoriser un climat de travail sérieux et de promouvoir une attitude professionnelle, un code vestimentaire est désormais applicable à tous les étudiants de l'UIL-BJ. Il est porté à la connaissance des étudiants l'application des mesures ci-après :

#### A/ Cycles supérieurs (Master)

##### 1<sup>er</sup> jour de la semaine / 1<sup>er</sup> jour de reprise des cours

- ↪ **Garçons** : Costume (de préférence gris, bleu marine ou noir) ;
- ↪ **Filles** : Tailleur ;
- ↪ **Pour tout accès aux bureaux administratifs** : Tenue de ville soignée ;
- ↪ **En semaine** : Tenue de ville soignée (**jeans déconseillés**).

#### B/ Autres cycles

##### 1<sup>er</sup> jour de la semaine / 1<sup>er</sup> jour de reprise des cours

- ↪ **Garçons** : Chemise à manches longues (de préférence bleue ou blanche) ;
- ↪ **Filles** : Tenue de ville soignée
- ↪ **En semaine** : Tenue de ville présentable (**les vêtements lacérés, les culottes, les vêtements de type dos et ventre dehors, les chaussures inappropriées, les mini-jupes et les babouches ne sont pas admis**).

L'application de ces mesures est de rigueur et aucun(e) étudiant(e) non-respectueux(se) de celles-ci ne sera admis(e) en classe et dans les bureaux administratifs.

Fait à Libreville, le 06 Novembre 2024.

Le Recteur

#### Ampliations :

- Service Scolarité ;
- Tous les enseignants ;
- Service Sécurité ;
- Président de la mutuelle.



**Pr Jacques François MAVOUNGOU**  
Officier OIPA / CAMES

